

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Floréal, an VIII.



*Prise par les Anglais d'un riche convoi et de deux frégates espagnoles. — Arrivée du général Mack à Vienne. — Bruit en Allemagne du prochain retour de l'archiduc Charles sur le Rhin. — Détails sur l'arrivée du premier consul à Dijon. — Nouvelles officielles sur l'isle de Malte. — Nouveaux détails sur les victoires remportées par l'armée du Rhin. — Nouvelles diverses.*

## ESPAGNE.

*De Barcelone, le 25 avril (5 floréal).*

Les Anglais viennent de nous prendre un gros convoi qu'on expédiait de Cadix en Amérique, avec deux des trois frégates qui l'escortoient. La troisième s'est sauvée miraculeusement, & est rentrée à Cadix avec trois ou quatre des transports. Les Anglais étoient de Lisbonne le moment de la sortie de ce convoi. Ils paroissent parfaitement instruits de tout ce qui se fait à Cadix, & ils sont sortis de Lisbonne à point nommé. Cette perte est évaluée à huit millions de piastres.

## ITALIE.

*De Florence, le 16 avril (6 floréal).*

M. Windham, qui vient d'être nommé envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane, auprès duquel il a long-temps résidé en qualité de ministre britannique, a reçu ces jours derniers la nouvelle officielle de la prise du *Guillaume-Tell*, de 80 canons. Les Français qui le montoient, au nombre de 1,200 hommes, ont fait la résistance la plus opiniâtre, & n'ont consenti à se rendre que lorsque le vaisseau a été entièrement démâté.

Le ci-devant duc de Berry est arrivé ici hier soir. Aujourd'hui, il a dîné avec le roi & la reine de Sardaigne, au Poggio-Impériale.

## PRUSSE.

*De Berlin, le 29 avril (9 floréal).*

Notre ministère a fait contredire avec un empressement remarquable la prétendue nomination du marquis de Lucchesini en qualité d'envoyé extraordinaire à Paris. Celui-ci, depuis son retour de ses voyages, jouit à la vérité d'une grande considération personnelle, tant à la ville qu'à la cour. Mais il est constamment tenu dans l'éloignement de toutes les affaires du cabinet.

On assure que le baron de Krudner a reçu & doit présenter la semaine prochaine ses lettres de créance de ministre & d'envoyé extraordinaire auprès de cette cour. On augure de ce premier pas que les deux cabinets se rapprochent & commencent à se former un système de politique commun.

Le changement que Paul I<sup>er</sup>. paroît avoir apporté aujourd'hui dans ses principes, doit avoir pour effet de le rendre à ses premiers sentimens, & nous ne serons point étonnés de voir renaitre l'ancienne intimité entre les deux cours.

## ALLEMAGNE.

*Francfort, le 4 mai (14 floréal).*

On répand, depuis quelques jours, en Allemagne, que l'archiduc Charles va de nouveau quitter la Bohême, pour venir reprendre le commandement de toutes les forces autrichiennes & d'Empire sur le Rhin. On ajoute que le général d'artillerie baron de Kray, ira remplacer en Italie le général de cavalerie Mélas; son grand âge & ses infirmités le rendent peu propre à soutenir les fatigues d'une campagne qui sera longue & pénible.

Le général Mack est arrivé à Vienne, où il a été très-bien accueilli. Cet officier va faire paroître une apologie comme général de l'armée napolitaine. On dit qu'on lui destine le commandement d'un corps de 25 mille hommes qui va être rassemblé dans les bailliages italiens de la Suisse, & destiné à couvrir le Milanais de ce côté.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Nice, le 10 floréal.*

Le commissaire Lemonnier est arrivé ici de Gènes. Il a été chassé par un corsaire si près de la côte, qu'il a pu se sauver à la nage; mais il a perdu toutes les dépêches. Massena est cerné dans Gènes avec dix mille hommes. Les avant-postes autrichiens sont très-près de lui; il a encore des vivres pour vingt jours, & espère en recevoir; mais le fort de Savonne, défendu par 300 braves, n'a plus de vivres. Les Autrichiens, beaucoup plus nombreux que nous, occupent toujours Finale, Savonne, le fort Saint-Jacques, & tout l'espace qui sépare le général Suchet de Massena.

*De Brest, le 15 floréal.*

Un convoi considérable est parvenu à mouiller hier au Conquet, malgré les manœuvres de l'escadre anglaise pour l'intercepter. Il entrera dans la rade sans difficulté au premier vent favorable. La division du contre-amiral Lacrosse a, hier, appareillé pour le protéger.

*De Strasbourg, le 18 floréal.*

L'armée du Rhin a remporté de grands succès. Le 13 & le 14 de ce mois, Moreau a livré au général Kray une bataille générale, dans laquelle les Autrichiens ont été complètement battus. Kray avoit réuni le centre & l'aile droite de son armée, & opposa à nos troupes une résistance vigoureuse; mais, malgré ses efforts, il perdit la bataille. Des

lettres authentiques, venant du quartier-général qui se trouvoit le 15 à Stockach, portent que l'armée autrichienne se retire en désordre vers Ulm & Memmingen. Moreau a réuni toute son armée (excepté les troupes qui observent les mouvemens des Autrichiens dans le Vorarlberg & le pays des Crisons), & s'avance vers le Danube & l'Iller. Le corps d'armée de Sainte-Susanne forme l'aile gauche, celui de Saint-Cyr le centre, & celui de Lecourbe l'aile droite. L'armée, qui agit sur ce point, est forte de plus de 90,000 hommes.

Nous sommes maîtres de la forêt Noire & des principales gorges qui conduisent dans l'intérieur de la Souabe. Nous avons pris la plus grande partie des magasins que les Autrichiens avoient entassés entre Eugen & Stockach. Nous avons de quoi nourrir une armée de 50,000 hommes pendant six mois. Le nombre des prisonniers, faits dans les deux journées des 13 & 14, monte à plus de 7000 hommes. Trois régimens de cavalerie autrichienne ont été presque détruits.

Un frere du général Berthier est arrivé hier de l'armée du Rhin; il rapporte que les 85 mille Autrichiens que nous avons eu à combattre dans les journées des 13, 14 & 15, se croyoient inexpugnables dans leur position. Le courage de nos troupes a dérangé leurs plans. Ils ont fait les plus grands efforts; toute leur armée a donné, même la réserve: la nôtre n'a pas été employée.

Ce qui a augmenté la déroute de l'ennemi, c'est qu'en cas de perte de ses positions, sur lesquelles il avoit mis la plus grande confiance, il croyoit en prendre de nouvelles à Stockach; mais un corps de braves, commandé par le général Lecourbe, s'en étoit emparé avant que les Autrichiens eussent pu se replier sur ce point. Ils ont dû en conséquence se porter sur Ulm, où ils ont dû être attaqués hier ou avant-hier. L'armée française est dans le meilleur état.

Le frere du général Berthier, qui a donné ces détails, se rend à l'armée de réserve.

Il est question de détacher une colonne de troupes pour se rendre sur la rive gauche du Danube & occuper le pays de Wurtemberg.

On dit l'adjudant-général Jorry tué. Il avoit déclaré, au moment de partir à l'ouverture de la campagne, qu'il vouloit acquérir un sabre d'honneur ou être tué.

La légion polonoise vient de passer le Rhin pour se rendre à Kehl & dans les environs. Le quartier-général du général Klein, commandant les troupes en avant de ce fort, est à Kork. Les paysans de l'Ortenau & de l'évêché de Strasbourg sont toujours sous les armes. Ils ont posté à Lichtenau un petit corps qui fait des patrouilles jusqu'à Freystadt; un autre peu considérable est derrière la Rench, & un troisième à Gengenbach, à l'entrée du val de la Kinche. On assure cependant qu'ils ont proposé de déposer leurs armes, si on vouloit ne pas les inquiéter, ce qui leur a été promis.

Le fameux général Weiss (de Berne), connu par ses écrits philosophiques & par ses connoissances militaires, vient d'arriver ici venant de l'Allemagne. Il a obtenu du gouvernement helvétique la permission de rentrer dans sa patrie.

*De Dijon, le 18 floréal.*

Le premier consul qui, depuis quelques jours étoit attendu & annoncé à chaque instant, a surpris & trompé la vigilance des postes. Il est arrivé sans avant-courier, dans une voiture fort légère. Il étoit rendu dans son quartier-général, à l'ancien hôtel de l'Intendance, lorsqu'on a tiré le canon. Quand les

officiers-généraux, ayant à leur tête le général Meynier, commandant la 18<sup>e</sup>. division militaire, se sont rendus chez lui, il étoit déjà à travailler avec le général Vignolles, chargé du détail de l'état-major pour le mouvement des troupes.

Le général a reçu à 11 heures, les autorités constituées. Le président du tribunal l'a harangué d'une manière concise, & en termes très-affectueux. L'émotion de ce magistrat a fait d'autant plus ressortir la réponse du général Bonaparte, prononcée avec le ton de la plus ferme & de la plus douce confiance. On y a remarqué cette phrase: *Les rois n'ont pas voulu la paix que nous avons offerte; il nous faut combattre encore pour les y contraindre.* Et cette dernière: *Rendez impartialement la justice, car maintenant vous n'avez plus à répondre qu'à votre conscience. Continuez à justifier auprès du peuple la confiance du gouvernement.*

Tous les habitans de Dijon impatiens de voir le premier consul, entouroient le quartier-général. Il est sorti à cheval pour aller dîner chez le général Meynier, où se sont trouvés rassemblés l'état-major du quartier-général, les autorités constituées & les plus notables citoyens.

Le soir, le général a passé en revue, aux avenues du parc, la 17<sup>e</sup>. demi-brigade, les détachemens & les dépôts de conscrits & de volontaires.

A cinq heures ce matin, Bonaparte s'est remis en route & a pris celle de Genève, passant par Auxonne où se trouve encore une partie du parc de l'armée de réserve. Les cris de *vive Bonaparte, vive la république*, ont retenti dans tout son passage.

*De Paris, le 22 floréal.*

— Une lettre du premier consul, datée de Genève, annonce qu'il y est arrivé le 19 à minuit; il a trouvé par-tout l'armée pleine de courage & d'ardeur.

— Le sénat conservateur s'assemblera demain pour former la liste des individus à nommer aux quatre places vacantes dans le corps législatif. Il a passé indéfiniment à l'ordre du jour sur le remplacement des membres qui réunissent aux fonctions de législateurs des places qui avoient d'abord paru incompatibles. Il paroît qu'on attendra qu'ils donnent leur démission.

— Le gouvernement vient de recevoir des nouvelles officielles du général Vanbois, commandant à Malte; elles sont datées des 29 germinal & 2 floréal au soir, & ont été apportées par deux officiers de marine, partis de cette île à deux jours de distance; elles confirment les détails que nous avons donnés hier, & portent en outre que la place & les trois cités comprises ont encore des vivres, en grains, pour six mois. Le reste des approvisionnemens n'y est pas dans la même proportion; quelques objets sur-tout sont à des prix extraordinaires: une poule y vaut 12 fr., & un œuf 10 sols.

« Les anglais & les napolitains ont fait de vaines tentatives; ils ont toujours été repoussés; ils se bornent à présent à un simple blocus: du reste, le soldat est animé d'un très-bon esprit. La nuit, tout le monde bivouaque; le jour, les hommes qui ne sont pas strictement nécessaires au service, s'occupent, les uns à la pêche dans le port, & les autres à cultiver les jardins qui leur ont été abandonnés par les habitans; ensuite que le marché n'est tenu tous les jours que par les soldats, qui viennent y recevoir le prix de leur travail.

» Les forces de mer, que nous avons encore à Malte, con-

sistent en deux vaisseaux, l'un de 74, & l'autre de 80 canons; l'*Alceste*, vaisseau français, l'autre est un vaisseau maltais; quatre frégates, la *Justice*, la *Diane*, la *Dorothée*. . . ; plusieurs chaloupes canonnières, bricks, corvettes & beaucoup de petites embarcations.

— Le vaisseau *Le Guillaume-Tell*, pris par les Anglais, n'étoit pas chargé, comme les gazettes étrangères l'ont annoncé, d'une grande partie des richesses de Malte & d'un grand nombre de patriotes maltais. Il conduisoit à Toulon 680 malades, qui, ne pouvant rendre aucun service à la garnison, augmentoient la consommation des vivres.

— Le ministre Talleyrand a éprouvé une maladie assez longue & assez grave; mais il est entièrement rétabli, & commence à donner des audiences.

— La nouvelle de la mort de l'épouse de Lucien Bonaparte ne s'est pas confirmée; mais elle est toujours dangereusement malade.

— Sur la demande de l'institut national, le premier consul a chargé le ministre de la marine de faire équiper au Havre deux corvettes destinées à parcourir les mers du Sud sous le commandement du citoyen Baudin, capitaine de vaisseau. Cette expédition a pour but de vérifier plusieurs points douteux de géographie; de reconnoître & de visiter les côtes sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; d'en déterminer l'étendue & la position; & enfin d'enrichir l'Europe des productions en tous genres qui peuvent se naturaliser dans nos climats & augmenter nos richesses nationales.

— Fontanes, Pastoret, Sicard & Barthelemi ont répondu à l'institut que, pour assister à ses séances, ils attendroient leur réintégration dans des droits qu'ils n'ont pu perdre.

— Makane Talon est sortie du Temple.

— Les artistes du théâtre Français de la République, sur l'invitation du gouvernement, ont fixé des jours pour les représentations tragiques: ce sont les 2, 5 & 8 de chaque décade. Ils ne passeront jamais un mois sans remettre au théâtre une tragédie de l'ancien répertoire, jouée par les premiers sujets.

— On n'apprendra pas sans indignation & sans scandale qu'il existe dans la république un magistrat assez étranger aux principes de la justice & aux intentions du gouvernement, pour vouloir mettre encore à exécution les actes de proscription du 19 fructidor. L'étonnement redouble quand on songe que c'est à Rouen que ce magistrat s'est trouvé. Caudron, commissaire de police, a fait arrêter le citoyen Robert, ancien rédacteur de *l'Observateur de l'Europe*, condamné à la déportation, comme tant d'autres écrivains, sans aucune forme de jugement & sur une simple liste portée à la tribune par des hommes que dirigeoient l'intérêt, la vanité blessée & la vengeance. On ne s'en est pas tenu là; le juge-de-peace Malatire s'est rendu à la prison du citoyen Robert pour constater *l'identité*, à l'effet de lui appliquer les peines portées contre les émigrés, auxquels on prétendoit l'assimiler.

Il est inutile de dire que Beugnot, préfet de Rouen, n'a été pour rien dans de tels procédés, & qu'il les a désapprouvés: il a écrit lui-même aux ministres & aux consuls en faveur du citoyen Robert, auquel on a prétendu opposer des arrêtés qui n'ont jamais eu d'existence légale.

— Bernadotte est arrivé à Angers, le 16 floréal, & en est reparti dès le lendemain pour Brest.

— On va former un camp de 8,000 hommes à Saint-Renaud, à trois lieues de Brest. Il sera composé des 71<sup>e</sup>. & 77<sup>e</sup>. demi-brigades, d'un bataillon de troupes espagnoles, d'un d'artillerie de marine, & d'un autre de la 79<sup>e</sup>. demi-brigade. Déjà l'artillerie de campagne & les canoniers du 4<sup>e</sup>. régiment y sont rendus.

On formera un autre camp dans la presqu'île de Quelenne, de l'autre côté de la rade de Brest. Il sera composé d'un bataillon de la 70<sup>e</sup>. demi-brigade, d'un d'artillerie de la marine, d'un de troupes espagnoles, d'un de la 79<sup>e</sup>. demi-brigade, & de six compagnies franches du département.

L'artillerie de campagne & de position y est aussi rendue.

— Les sciences viennent de perdre le citoyen Adaucourt, astronome estimé, associé résident au Lycée de Toulouse.

— On écrit de Hambourg que Mallet-du-Pan, très-malade & presque mourant de consommation, à Richmond, a écrit à ses souscripteurs qu'il renonçoit à son journal & ne vouloit plus écrire. Le dernier numéro qu'il ait publié est le 36<sup>e</sup>.

— Dumouriez est de retour à Hambourg.

*Au rédacteur du Publiciste.*

Paris, le 21 floréal an 8.

Je lis l'exclamation suivante dans un journal de ce jour. « Que l'hypocrisie a donc joué de rôles parmi nous! On y a vu les hypocrites de religion, les hypocrites de bienfaisance, les hypocrites de probité, les hypocrites de justice, les hypocrites d'humanité, les hypocrites de sépulture, toutes les hypocrisies imaginables ». Je m'étonne qu'on ait pu oublier les hypocrites de philosophie, les hypocrites de liberté, les hypocrites de patriotisme, trois classes d'hypocrites qui, depuis plusieurs années, ont joué parmi nous le principal rôle. Un amas d'ignorans qui se croyoient philosophes, d'intrigans qui s'intituloient patriotes, de vils instrumens de tyrannie qui singeoient les républicains, sont parvenus, à force d'extravagances & d'atrocités, à faire regarder, par la plus grande partie de l'Europe, comme un fléau de l'humanité le progrès naturel & salutaire de la raison humaine, & comme une dangereuse chimère le perfectionnement de l'état social par l'établissement d'une sage liberté.

Comment espérer de guérir tant de plaies, de relever tant de ruines, de consoler de tant de maux? L'entreprise est difficile, mais elle est grande & généreuse: elle n'est pas sans danger, mais elle ne sera pas sans récompense. Que celui qui a osé la concevoir rallie à lui tout ce qui reste d'hommes de bien, d'hommes éclairés, étrangers aux factions, amis sincères du bonheur & de la gloire de leur pays; & il reste encore de tels hommes.

Pour tenter cette restauration de la France, il faut du courage; mais le courage ne manque jamais au véritable zèle; il faut que le courage soit dirigé par de grandes lumières, mais les lumières ne se dérobent point à celui qui les cherche de bonne foi & qui sait les reconnoître. Une gloire immortelle couronneroit le succès; mais un prix, plus touchant encore, y est attaché: le bonheur d'avoir sauvé une grande & belle nation d'une honteuse dégradation & d'une corruption sans remède. *Macte animo. . . Sic itur ad astra.*

M O D E S.

Les chapeaux de paille dominent encore. On leur donne la forme d'une coquille, ou celle d'une capotte. Les cornettes

à la paysanne reprennent faveur. On a vu ces jours-ci beaucoup de robes en crêpe bleu-ciel, en crêpe noir & en crêpe ponceau : celles en crêpe noir avoient des garnitures de jais noir. Pour le négligé, les toiles & carreaux ont la plus grande vogue. Il est d'un usage presque général d'avoir des bouts de manches blancs avec une robe de couleur. Le tablier blanc est devenu un article de parure : il est d'ordinaire sans poches. On n'a pas quitté les gants longs ; ils se froncent au-dessus du coude. On voit en étalage des schalls carrés en tulle, couleur capucine. On a fait quelques médaillons qui imitent les sacs, appelés *ridicules*.

CONSULAT.

*Arrêté du 19 floréal an 8.*

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre de l'intérieur, le conseil d'état entendu, arrêtent ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Dans les départemens où les sous-préfets sont installés, & où les administrations municipales de canton ont cessé leurs fonctions, ou exécution de l'arrêté du 17 ventôse, les préfets procéderont, sur-le-champ, à la nomination des maires & adjoints des communes au-dessous de cinq mille habitans ; ils indiqueront le jour de leur installation dans chaque arrondissement.

II. Ce jour sera un décad.

III. Les préfets adresseront à l'avance, à chaque sous-préfet, l'arrêté de nominations qu'ils auront pris pour leurs arrondissemens respectifs.

IV. Les sous-préfets en feront passer des extraits aux agens & adjoints actuels, & aux nouveaux maires & adjoints désignés pour chaque ville, bourg ou village, avec convocation en la maison commune pour le jour indiqué par l'arrêté de nomination.

V. Les agens & adjoints actuels de chaque commune recevront du maire le serment de fidélité à la constitution. Celui-ci recevra de suite celui des adjoints à la mairie ; il en sera dressé procès-verbal que signeront tous les fonctionnaires municipaux présens, & qui sera envoyé au sous-préfet par le maire.

VI. Les sous-préfets enverront au préfet le tableau nominatif des maires & adjoints qui auront prêté le serment.

VII. Le préfet adressera au ministre de l'intérieur le tableau général de ces maires & adjoints, aussi-tôt qu'ils seront entrés en exercice de leurs fonctions.

VIII. Les agens & adjoints municipaux remettront au maire de leur commune, le jour de son installation, tous les papiers & registres relatifs à leur administration, ainsi que ceux concernant l'état civil, & ceux qui s'en sont vu remis au sous-préfet après la levée des scellés apposés en vertu de l'article VII de l'arrêté du 17 ventôse sur les papiers des municipalités de cantons ; il sera dressé, de cette remise, un procès-verbal, dont le double sera remis à l'agent pour lui servir de décharge.

IX. On fera en même-tems un état du mobilier appartenant aux communes, & remis à la disposition des maires & adjoints ; un double sera également laissé à l'agent pour lui servir de décharge, ainsi qu'à l'adjoint.

X. Le ministre de l'intérieur enverra aux préfets, qui les adresseront aux sous-préfets, pour les faire passer aux maires & adjoints des modèles des actes de naissance, décès, mariages, divorces & adoptions, pour assurer l'uniformité des actes de l'état civil dans toute la république. Ces modèles seront conformes à ceux annexés au présent arrêté.

XI. Jusqu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an 9, les registres de mariages & divorces continueront d'être tenus dans le chef-lieu des cantons, & par le maire de ce chef-lieu, ou un de ses adjoints.

XII. Les préfets nommeront en même tems les membres des conseils municipaux, conformément à l'article 20 de la loi du 18 pluviôse.

XIII. Les citoyens nommés prêteront serment, lors de leur première assemblée, entre les mains du maire, qui en enverra le procès-verbal au sous-préfet, pour être transmis ensuite par extrait au préfet du département.

XIV. Ces conseils ne s'assembleront d'ici au 15 pluviôse prochain, qu'autant qu'ils en obtiendront l'autorisation du préfet pour quelque affaire extraordinaire, ou qu'ils y seroient invités par lui.

*Arrêté du même jour.*

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre de la guerre, arrêtent ce qui suit :

Les Italiens réfugiés en France, & qui, d'après l'arrêté du 14 floréal présent mois, doivent se rendre de suite à Bourg, recevront 15 centimes par demi-myriamètre (lieue), jusqu'au lieu de leur destination.

*Autre arrêté du même jour.*

Bonaparte, premier consul de la république, arrête ce qui suit :  
1<sup>o</sup>. Le citoyen Tursan-Despagnet, receveur des contributions du département des Hautes-Pyrénées, est révoqué ; il cessera ses fonctions à la notification du présent arrêté.

2<sup>o</sup>. Le préfet du département chargera l'inspecteur des contributions de procéder sans délai à la vérification de la situation de ce comptable, & rendra compte au ministre des finances du résultat de cette vérification, pour que pris ultérieurement telles mesures qu'il appartiendra.

3<sup>o</sup>. Le citoyen Louis Chappuis, actuellement receveur-général du département du Léman, est nommé à la même place dans le département des Hautes-Pyrénées, en remplacement du cit. Tursan-Despagnet, révoqué.

Le citoyen Chappuis se rendra auprès du préfet pour prêter son serment & être installé.

En l'absence du premier consul,

Le second consul,

Signé, CAMBACÉRÈS.

LITTÉRATURE.

*Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin à Liege, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, l'Angleterre et la France, fait en 1793 par George Forster, l'un des compagnons de Cook ; traduit de l'allemand, avec des notes critiques sur l'histoire naturelle, la politique & les arts, par Charles Pougens, membre de l'institut national de France, de l'institut de Bologne, de la société philotechnique, de celle des sciences & arts, des académies de Cortouac, Rome, &c. &c. ; deuxième édition ; 3 vol. in-8<sup>o</sup>. d'environ 1500 pages, avec 10 planches gravées en taille douce. Prix, 15 fr. 50 cent. brochés, & 16 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez F. Buisson, rue Haute-Feuille, n<sup>o</sup>. 20 ; & Charles Pougens, quai Voltaire, n<sup>o</sup>. 10.*

*N. B.* Le tome 3 formant le voyage en Angleterre & en France, se vend séparément, & contient 10 gravures. Prix, 4 fr. 50 c. & 6 fr. franc de port.

Le nom de Forster, sa philosophie, ses vastes connoissances, son goût vif, passionné pour les arts, lui ont assuré depuis long-tems une place distinguée parmi les plus célèbres écrivains de sa nation. Son style toujours brillant, élevé, demandoit une plume exercée dans l'art d'écrire, & c'est un véritable service que Charles Pougens a rendu aux lettres, en transmettant dans notre langue cette intéressante production d'un philosophe doué d'une ame forte & sensible, accoutumé d'ailleurs à embrasser du même coup d'œil les objets ou apparence les plus opposés.

Charles Pougens, qui a fait en Italie, en Suisse, en Angleterre, un séjour de près de dix années, & parcouru une partie des pays que G. Forster a si bien observés, a enrichi cette traduction de notes abondantes dont plusieurs sont assez longues pour être considérées comme de véritables mémoires ; il y développe en diplomate exercé, en philosophe & en ami des arts, le caractère propre à chaque nation, les intérêts qui doivent les diviser ou les réunir. Son goût pour les arts lui a fait ajouter plusieurs observations utiles à celles de son original ; aussi pensons-nous que ce voyage de G. Forster & de Charles Pougens, qui l'un & l'autre se sont moins attachés à la description des lieux qu'à l'histoire politique & morale des hommes, ainsi qu'à tout ce qui peut être utile aux intérêts des nations, au progrès du commerce & des arts, doit être classé parmi le petit nombre de ceux qui méritent de fixer de préférence l'attention de l'observateur & de l'homme d'état.

*Bourse du 22 floréal.*

Rente prov., 11 fr. 50 c. — Fiers consol., 22 fr. 13 c. — Bons, 1 fr. 29 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 87 fr. 00 c. — Syndicat, 67 fr. 00 c. — Coupures, 67 fr. 50 c.